

Depuis les années 1920, les nombreuses réussites des libéraux dans le domaine social se sont poursuivies presque sans interruption jusqu'à l'arrivée du présent gouvernement. Depuis, nous avons été témoins de la mort à petit feu de ces mesures progressistes.

Avec le projet de loi C-80, le gouvernement conservateur poursuit le démantèlement des programmes universels de bien-être social au Canada. Un survol historique permettra de décrire l'ampleur de la situation.

La genèse de la prestation pour enfant remonte à 1918, lorsque le gouvernement modifia la *Loi sur l'impôt de guerre sur le revenu*. Cette modification créa l'exemption d'impôt pour enfants, fixée à 200 \$ pour chaque enfant de moins de 16 ans, à l'époque où la pinte de lait se vendait cinq cents!

Avec cette nouvelle mesure, le gouvernement reconnaissait l'importance d'un supplément de revenu pour les enfants à charge. Et dès 1927, cette exemption d'impôt fut portée à 500 \$ et étendue à tous les enfants de moins de 21 ans.

L'idée des allocations familiales fit son chemin, se rendant jusqu'à la Chambre des communes en 1929, où le comité de sélection en commença l'étude! Hélas, la grande crise économique des années 30 et la Seconde Guerre mondiale mirent un frein à l'évolution du dossier, dont on ne devait reparler qu'au début des années 40.

À ce moment-là, le comité de la reconstruction de la Chambre des communes reprit en main le dossier des allocations familiales. Inspiré par la publication d'une étude de Sir William Beveridge, réalisée pour le compte du Parlement britannique intitulée *Social Insurance and Allied Services*, le gouvernement fédéral devenait plus sensible au besoin d'un programme de sécurité sociale pour le Canada.

Selon Beveridge, l'allocation familiale était nécessaire pour combler les lacunes du système salarial qui ne tenait pas compte du nombre d'enfants dans les familles.

Au mois de mars 1943, le gouvernement fédéral déposait à la Chambre des communes un document rédigé par M. Leonard Marsh, intitulé *Rapport sur la sécurité sociale au Canada*.

Selon le rapport Marsh, l'insuffisance du revenu des travailleurs salariés ayant plusieurs enfants était une des principales causes de la pauvreté. En conséquence, le rapport Marsh concluait que l'État devait corriger le revenu en fonction de l'importance des familles. Donnant suite au rapport Marsh, le gouvernement libéral du premier ministre Mackenzie King dévoilait, dans son discours du Trône de janvier 1944, son intention de verser une allocation familiale. Et je cite:

La famille et le foyer constituent les assises de la vie nationale. Afin d'aider à assurer aux enfants de la nation un minimum de bien-être ainsi qu'à leur procurer autant que possible des avantages égaux dans la bataille de la vie, vous serez appelés à approuver une mesure établissant des allocations familiales.

Avec cette déclaration, le gouvernement établissait une des pierres d'assise du système canadien de la sécurité du revenu. En outre, il reconnaissait que l'allocation familiale constituait un investissement dans les enfants et dans l'avenir du pays.

[Le sénateur Hébert.]

Dans son discours du 25 juillet 1944, lors de la présentation du projet de loi sur les allocations familiales, le premier ministre Mackenzie King démontrait sans l'ombre d'un doute qu'il était un grand libéral, qu'il était un homme capable de jeter les bases d'une société plus juste et plus humaine. Il dit et je cite:

... L'État a reconnu son obligation d'aider les familles à élever leurs enfants. Il l'a fait dans l'intérêt des enfants eux-mêmes. Toutefois, jusqu'ici, il ne s'est acquitté de cette obligation que dans le cas des familles les plus à l'aise, de celles dont le revenu était suffisant pour être frappé d'impôts et pour permettre les déductions accordées d'après le nombre d'enfants. En d'autres termes, il s'en est acquitté dans les cas les moins impérieux. Par la mesure projetée, il étend sa sollicitude à ceux qui en ont le plus grand besoin.

Le discours historique du premier ministre de l'époque signala l'avènement du programme canadien des allocations familiales. Cette mesure nécessaire aiderait à répartir plus équitablement sur l'ensemble de la population, le coût de l'éducation des enfants. Le programme d'allocation s'appliquerait dorénavant de façon universelle à tous les enfants canadiens, sans exception.

N'oublions pas que ces événements se passaient à la fin de la deuxième guerre mondiale, à une époque où un gouvernement désargenté avait à faire face à d'innombrables priorités. Dans ses mémoires, notre illustre et regretté collègue, le très honorable Paul Martin, révèle que tous les membres du cabinet n'étaient pas d'accord. Même chez les libéraux, quelques esprits conservateurs réussissent parfois à se glisser! Permettez-moi de vous citer un paragraphe de ce passionnant ouvrage:

Le coût de ces changements ennuyait certains ministres, y compris C.D. Howe et le gardien consciencieux du trésor public, Jim Ilsley. M. Ilsley s'opposait au rapport car, comme il avait été publié prématurément, il ne portait pas la sanction officielle du gouvernement, et par conséquent, ne pouvait pas être accepté comme fondement de l'adoption d'une loi. Les objections officielles de M. Ilsley à cette proposition étaient fondées sur ces motifs, mais je savais que, d'un point de vue philosophique, il n'approuvait pas qu'on dépense ainsi l'argent du gouvernement. Un soir, lui et moi avons discuté jusqu'aux petites heures du matin du pour et du contre de mesures publiques visant la sécurité sociale. Il estimait honnêtement que le gouvernement n'avait pas les moyens financiers de prendre ces mesures et que certaines d'entre elles devraient incomber à la famille, à l'Eglise ou aux provinces. M. Ilsley ne cessait de me demander: 'Pourquoi veux-tu nous mettre cela sur les bras?'. J'ai répondu: 'A cause de mon libéralisme'.

[Traduction]

En outre, dans son discours du 25 juillet, le premier ministre MacKenzie King a mis en lumière l'importance et la nécessité de ce programme axé sur les valeurs fondamentales qui sont à l'origine de la proposition. Encore une fois, ses propos sont si éloquentes, si passionnés, si vrais et si actuels que je me dois de les citer, notamment pour signaler au gouvernement conservateur que ses actions ne laissent présager rien de bon pour l'ensemble des Canadiens s'il continue de détruire la structure même du pays.